

# Club des Plaisanciers de Paimpol

10 rue Pierre Feutren 22500 Paimpol N°  
de dossier W224002274

## Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 30 novembre 2019

Le 30 novembre 2019 à 19h00, les membres de l'association se sont réunis dans la salle du restaurant « l'ECLUSE », 22500 Paimpol, en assemblée générale ordinaire, sur convocation du Président.

L'assemblée est présidée par Monsieur Etienne DEVRED, Président de l'association, assisté en qualité de secrétaire de séance, de Madame Annie LION, secrétaire de l'association, et de Monsieur Michel POMMELLET Trésorier de l'association.

Plus de la moitié des membres de l'association étant présents, l'assemblée a donc pu valablement délibérer, conformément à l'article 12 des statuts.

L'ordre du jour est rappelé par le Président :

- Bilan moral du président. – Bilan financier 2019. – Réalisation des activités 2019. – Démission du Président et du bureau. – Élection du nouveau conseil d'administration . – Désignation du nouveau bureau et de son Président Président.

Le Président précise que le nombre d'adhérents à ce jour est de 82, en légère baisse par rapport à l'an dernier à la même époque. Il détaille l'ensemble des activités réalisées en 2019.

- Expositions. – Réunion CLUPPIP avec la Mairie. – Don humanitaire à la Croix Rouge. – Don à l'association des Sauveteurs en Mer (SNSM). – cours de navigation hauturière – cours de lecture de cartes – cours pour le permis VHF (CRR) – Transpaimpolaise. – Sortie BBQ sur le Trieux. – Soirée pizza et cochonnaille salle Mauffray. – Repas des adhérents – Sorties nautiques à St MALO et PERROS-GUIREC – Réunion hebdomadaire tous les vendredis.

Le Président remercie l'ensemble des bénévoles du bureau, pour leur investissement et leur participation aux bons résultats du club.

Le bilan financier de l'association est très positif, ceci étant dû à un excellent recouvrement

des cotisations, et au fonctionnement des soirées du vendredi soir. Le Président conclut cette partie de la réunion, en disant que ceci est très encourageant pour l'avenir du club.

Quitus est donné au Président et au Trésorier pour leur gestion des finances du club, et les membres présents approuvent l'ensemble des comptes.

Le Président Monsieur Etienne DEVRED, Président du conseil d'administration et du bureau, ayant donné sa démission et celle de son bureau pour le 30 novembre 2019, l'assemblée est appelée à voter à mains levées pour la constitution d'un nouveau conseil d'administration, et d'un nouveau bureau.

Les membres qui se présentent au conseil d'administration de l'association sont :

- Monsieur Claude RAGOT, en qualité de Président.
- Monsieur Michel POMMELLET, en qualité de Vice-Président.
- Madame Annie LION en qualité de Secrétaire.
- Monsieur Pierre-Yves LAGREE en qualité de Trésorier.
- Monsieur Jean Michel LE CORRE.
- Monsieur Jérôme FLORY.

Le conseil d'administration est constitué, les membres étant approuvés à la majorité des adhérents présents, par un vote à mains levées.

Le conseil d'administration désigne son bureau, dont les membres sont

- Monsieur Claude RAGOT, en qualité de Président.
- Monsieur Michel POMMELLET, en qualité de Vice-Président.
- Madame Annie LION en qualité de Secrétaire.
- Monsieur Pierre-Yves LAGREE en qualité de Trésorier.
- Monsieur Jean Michel LE CORRE, Chargé des relations extérieures.
- Monsieur Jérôme FLORY, chargé de la gestion du site informatique.

Dont acte, le conseil d'administration et le bureau chargé de la gestion de l'association sont constitués.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Il est dressé procès-verbal de la réunion, signé par le Président et les Secrétares de séance.

Paimpol le 30/11/2019 séance levée à 20 heures.

Le Président de séance :

Monsieur Etienne DEVRED

Les secrétaires de séance :

Madame Annie LION

Monsieur Michel POMMELLET